DÉLIBÉRATIONS

N° 2025/072/7.5 **Feuillet n° 109**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes d'Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 30 juin 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**33**
Votants :	**39**
Pour :	**39**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Stéphane ROUDIER, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Victor MONTEIL, Patricia FLAGEAT , Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Coralie DAUBISSE-BOYER, Caroline CHEVALIER.
Suppléant : Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Gérard Mercier représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE, Dominique DURAND représenté par Emmanuel REBIERE.
Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Francine BOURRA, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Maud MANIERE donne pouvoir à Coralie DAUBISSE-BOYER, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Josiane LEVISKI, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORCE, Sébastien LUNEAU, Patrick DELAUGEAS, Alexandra DUMAS, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Jean-Michel LAGORSE, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Régine ANGLARD.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN

Objet : Attribution de subventions aux associations

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,
Considérant les demandes de subvention des associations ;

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur les montants à allouer aux associations.

Vu la proposition du bureau communautaire du 30 juin 2025

AR Prefecture
024-200041150-20250707-DE2025_072-DE
Reçu le 11/07/2025

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président Dominique BOUSQUET, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **D'ALLOUER** le montant complémentaire de subventions aux associations comme indiqué dans le tableau annexé ci-dessous :

Association	Montant initial voté au budget 2025	Montant complémentaire Délibération du 7 juillet	Montant total 2025
Eagles of the Road *Festival Hautefort du 31 mai au 1 juin 2025*	3 000 € 00	1 500 € 00	4 500 € 00
USCT - Rugby Terrasson (subv except match France Angl) France / Angleterre universitaires --ecole de rugby--voyages échanges	2 500 € 00	1 500 € 00	4 000 € 00

- **D'ALLOUER** le montant de subvention exceptionnelle aux associations comme indiqué dans le tableau annexé ci-dessous

Association	Montant total 2025
Salon du tatouage- Le larding	1 500 € 00

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 07/07/2025

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20250707-DE2025_072-DE
Reçu le 11/07/2025